

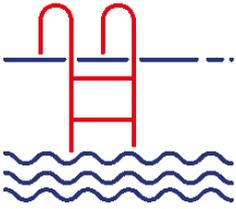
Plan de sobriété énergétique

Charte d'engagements

Centres Thermaux

6 octobre 2022





Les engagements des professionnels du secteur des centres thermaux

- ✓ **Optimiser les plannings et les parcours de soins en vue de limiter, même à la marge, la plage quotidienne d'ouverture des établissements**
- ✓ **Accélérer la valorisation énergétique de l'eau thermale, lorsque sa température d'émergence le permet par la récupération des calories provenant des eaux excédentaires des gisements artésiens et du refroidissement des eaux et par l'utilisation de l'eau thermale comme source de chauffage.**
- ✓ **Réduire de 1°C la température ambiante dans les soins.**
- ✓ **Améliorer le contrôle de la consommation, y compris pendant les périodes de moindre activité ou d'inactivité :** achat de compteurs/enregistreurs portatifs, ajustement du débit des pompes au fonctionnement des installations, installation de détecteurs de fenêtres ouvertes coupant la climatisation/le chauffage, etc.